

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois

Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Achatsic-
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 26 janvier 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE225895002

Conclure une entente-cadre avec Bouthillette Parizeau Inc. et Lemay CO Inc. pour les services professionnels en architecture et ingénierie pour la réalisation de projets de transition énergétique du parc immobilier de la Ville pour une période de 4 ans (Montant de l'entente : 3 833 179,38 \$, taxes incluses (contrat : 3 221 159,15 \$ + contingences 483 173,87 \$ + incidences 128 846,37 \$)) - Appel d'offres public (22-19540) - (3 soumissionnaires).

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE225895002

Conclure une entente-cadre avec Bouthillette Parizeau Inc. et Lemay CO Inc. pour les services professionnels en architecture et ingénierie pour la réalisation de projets de transition énergétique du parc immobilier de la Ville pour une période de 4 ans (Montant de l'entente : 3 833 179,38 \$, taxes incluses (contrat : 3 221 159,15 \$ + contingences 483 173,87 \$ + incidences 128 846,37 \$)) - Appel d'offres public (22-19540) - (3 soumissionnaires).

À sa séance du 21 décembre 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 11 janvier 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et planification des immeubles ont présenté ce contrat pour l'octroi d'une entente-cadre, qui vise la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie pour la conception et la surveillance en chantier de sept projets en transition écologique sur des bâtiments identifiés comme de grands émetteurs d'émissions de gaz à effet de serre dans divers arrondissements. Il est important de noter que la Ville bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Québec, pour ce contrat, dans le cadre d'une entente pour soutenir la

réalisation de son Plan climat 2020–2030, dont l'un des chantiers a pour objectif de favoriser une meilleure efficacité énergétique des bâtiments sur le territoire montréalais.

L'appel d'offres en lien avec ce dossier a été publié le 22 août 2022, pour une période de 50 jours. Parmi les 16 preneurs du cahier des charges, trois ont déposé une soumission. D'après les vérifications du Service de l'approvisionnement, certains désistements seraient attribuables, entre autres, au court délai pour réaliser les travaux et à des carnets de commandes déjà bien remplis. L'analyse des soumissions a révélé d'importants écarts avec le prix soumis par le Bouthillette Parizeau inc. et Lemay CO inc. En effet, l'écart avec le deuxième plus bas soumissionnaire est de 39 % et de 31 % en deçà de l'estimation. Le Service a tenu bon de souligner que l'estimation s'appuyait sur des données actuelles provenant de récents contrats, sur des références d'associations professionnelles et sur la tendance des marchés. D'ailleurs, l'écart est d'environ 4 % entre le coût moyen des soumissions et la dernière estimation. Selon les personnes-ressources, ces écarts révèlent la volonté de l'adjudicataire d'obtenir le contrat, car il s'est montré très compétitif dans le prix de sa soumission.

Les firmes Bouthillette Parizeau inc. et Lemay CO inc. sont des fournisseurs reconnus à la Ville, ce qui porte à croire de leur bonne compréhension du contrat. Pour cela, et compte tenu du montant de leur soumission, le Service a recommandé d'aller de l'avant avec l'attribution de ce contrat.

Les commissaires ont ensuite voulu mieux comprendre les raisons qui ont motivé l'adjudicataire à présenter une offre si compétitive. Devant l'instabilité des marchés et le ralentissement économique, les firmes semblent vouloir stabiliser des contrats à plus long terme et travailler avec les institutions publiques. La Commission a aussi demandé des précisions sur la portion des coûts étant couverte par la subvention gouvernementale. Comme l'ont expliqué les personnes invitées, la majeure partie des honoraires prévus à ce contrat seront financés par la subvention, mais certains travaux, qui sont requis autour des projets, ne sont pas admissibles. Ce sont ces coûts qui seront à la charge des arrondissements ou de la Ville.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et planification des immeubles pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier:

À l'égard du mandat SMCE225895002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.